

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **Du 18 NOVEMBRE 2010**

## **COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX**

### **1-PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DES HORAIRES DE TRAVAIL**

Pour une meilleure efficacité du service,  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et sous réserve de l'avis de la Commission Technique Paritaire

-**DECIDE** d'instaurer un dispositif d'horaires variables pour les agents du service technique tel que présenté par Monsieur le Maire et ce, à compter du 15 décembre 2010,

### **2– RENEGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCE DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire ayant décidé de procéder à la renégociation des contrats d'assurance (actuellement chez AXA) avec l'aide d'un cabinet de consultation (Delta Consultant) afin de l'assister dans la procédure (état des lieux des garanties actuelles, évaluation des besoins, préparation du dossier de consultation...), un appel d'offres a eu lieu fin octobre – début novembre et 4 compagnies ont répondu.

Suite à l'analyse des offres et après présentation par Monsieur le Maire de la synthèse des garanties proposées pour chacun des 4 lots, à savoir :

- \*Lot 1 Dommages aux Biens et risques annexes
- \*Lot 2 Responsabilité civile et risques annexes
- \*Lot 3 Protection juridique de la collectivité et protection fonctionnelle des élus et des agents
- \*Lot 4 Assurance véhicules à moteur et auto collaborateurs en mission

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-**DECIDE**, de retenir la Société SMACL Assurances (Niort),  
La SMACL proposant deux options pour le lot 1 : option 1 sans franchise générale, option 2 avec franchise de 300 €, l'assemblée après délibération

-**DECIDE**, d'opter pour une garantie sans franchise pour le lot 1. Le montant du budget annuel prévisionnel d'assurances 2011 s'élevant à 5.377,73 €

-**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire pour la signature du Marché « Assurances » à passer avec la société SMACL Assurances et tout document se rapportant à cette affaire:

### **3- SYDEV-CONTRAT DE MAINTENANCE 2011**

Le Conseil Municipal après délibération,

-**APPROUVE**, à l'unanimité, la proposition de contrat de maintenance de l'éclairage public pour 2011 telle que proposée par le SYVDEV et présentée par Monsieur le Maire.

-**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire pour la signature des documents s'y rapportant.

### **4 – FACTURATION GARDERIE**

Monsieur le Maire fait part de la demande de quelques parents faite par l'intermédiaire de l'APEEPPEV, de révision des modalités de facturation des frais de garderie, à savoir facturation au ¼ d'heure et non pas à la ½ heure,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-**DECIDE** de maintenir la facturation des frais de garderie à la ½ heure.

## **5 – POINT SUR DOSSIERS EN COURS**

- Lotissement l'Ondière II : retard dans les travaux de finition : l'entreprise POINTARD devrait intervenir en janvier.
- Effacement des réseaux :
  - ✓ rue des Glycines : la dépose des lignes téléphoniques n'a toujours pas été faite.
  - ✓ rue de l'Auzance : la pose des candélabres doit avoir lieu prochainement
  - ✓ rue de la Citadelle : en cours
- Tests de circulation : en place devant la Mairie pour un mois.
- Monsieur EVEILLE fait le compte rendu de la réunion de la Commission Vie associative-sports et loisirs : un certain nombre de remarques et de propositions ont été faites afin d'améliorer le fonctionnement de la vie associative :
- Madame ROBIN fait le compte rendu de la dernière réunion du conseil d'école .

## **6- QUESTIONS DIVERSES**

- \*11 décembre : plusieurs manifestations : repas de l'amicale du personnel, repas des pompiers (Sainte Barbe), Soirée humanitaire organisée par SAVENA (concert Gospel « Les Chants de Coton »)
- \*3-4-5 décembre : marché de Noël à Beaulieu sous la Roche
- \*Remise des prix du concours « Paysage de votre Commune » le samedi 27 novembre en Mairie.

Prochaine réunion de Conseil Municipal: **Jeudi 16 décembre 20 h 30**